



8 octobre 2008 RM/fk

Position concernant le projet de l'OFAG « Evolution future du système des paiements directs »

1. Remarque introductive

Lors des trois réunions du groupe d'accompagnement « Evolution future du système des paiements directs », les délégués ont intensivement discuté et soumis de nombreuses idées. L'OFAG a repris certains aspects importants, mais on ne peut se défendre de l'impression que de nombreuses idées suggérées par les milieux économiques et certaines organisations ont été omises.

La VSF se limite à quelques aspects seulement qui, à notre sens, méritent qu'on s'y attarde brièvement.

2. Remarques générales concernant le projet de rapport de l'OFAG

- Le rapport est complet, mais difficilement lisible et plutôt inintelligible. Les explications théoriques manquent souvent de lien avec l'approche pratique. Il est impératif de raccourcir le rapport de manière substantielle pour se limiter aux éléments clés essentiels.
- « Faire du vieux avec du neuf ». Malheureusement, il est vrai que certains principes de base qui existaient dans le système des paiements directs ont simplement reçu un « nouvel habit ». Le plus dérangent, ce sont les créations de mots parfois terribles (contributions à la qualité des paysages, contributions à la responsabilité sociale, etc.).
- L'OFAG se réfère uniquement à l'article 104 Cst. Cependant, l'objectif à viser serait de trouver des possibilités permettant de garantir la survie de l'agriculture à moyen et long termes. L'article 104 peut donc être remis en question.
- Du fait que l'OFAG se focalise exclusivement sur l'article 104, on manque de visions. Les crises alimentaires et économiques à l'échelle globale finiront aussi par toucher l'agriculture en Suisse. Il est indispensable d'aborder ces nouvelles conditions cadres qui auront un impact sur le futur système des paiements directs.

3. Différents éléments

- « De l'écologie à l'économie écologique ».
L'avenir de l'agriculture est d'évoluer vers une agriculture productrice. Malencontreusement, les propositions de l'OFAG restent solidement et unilatéralement basées sur l'écologie. Ceci n'est pas une perspective, mais apaise tout au plus la mauvaise conscience des partenaires sociaux qui au cours des 50 dernières années, avec leurs activités, ont modifié le paysage suisse de manière bien plus négative que ne l'aurait fait l'agriculture.
- Le système des paiements directs doit renforcer la compétitivité de l'agriculture.

- La production céréalière a reculé de manière dramatique ces 20 dernières années. Les chiffres sont connus. La dépendance de l'étranger a atteint un niveau alarmant. Le nouveau système des paiements directs doit apporter une solution à la situation difficile que connaît le secteur de la production des céréales.
- Si, avec un nouveau système de paiements directs, on vise une écologisation et extensification unilatérales pour engendrer une augmentation simultanée des importations de denrées alimentaires, il s'agit d'une démarche inéquitable qui n'inspire pas la confiance et qui est à caractère mensonger.
- Les marchés sensibles des denrées alimentaires exigent la sécurité des denrées alimentaires (*Food Safety*). Toute mesure prévue dans le cadre du système des paiements directs doit être jugée suivant le critère « sécurité des denrées alimentaires ». Dans le rapport de l'OFAG, cette thématique n'est abordée qu'en marge, même si cet aspect a été soulevé à plusieurs reprises (entre autres par le Conseiller d'Etat M. Wanner lors de la réunion de départ).
- Dans le cadre des débats parlementaires relatifs à la PA 2011, il avait été exigé de simplifier la politique agricole et de réduire les charges administratives. Dans le message relatif à la PA 2011, le Conseil fédéral et l'OFAG ont également donné priorité à cet aspect. Cependant, à la lecture approfondie du rapport « Evolution future du système des paiements directs », il semble que les propositions risquent plutôt de conduire à une inflation bureaucratique.
- L'expérience de ces derniers mois et de ces dernières années nous a montré que l'approvisionnement en denrées alimentaires est devenu très volatil aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.
Il conviendrait prévoir des réserves dans le cadre du système des paiements directs qui permettraient de réagir à brève échéance à des catastrophes naturelles, des épiphyties, des épizooties et des situations de pénurie.